

La Navale





es élections professionnelles pour les Salariés des Chantiers de l'Atlantique vont avoir lieu ces jours prochains, par vote électronique et <u>aussi surtout sur site</u>.

Après deux ans de mandats, nous allons élire de nouveaux représentants du personnel.

Auparavant existaient les Délégués du Personnel, les élus du Comité d'Entreprise et les élus du CHSCT. Tout cela disparaît aux prochaines élections et va être remplacé par un nouveau mandat, regroupant tout : le délégué CSE (Comité Social et Economique).

Ces délégués CSE seront vos représentants devant la direction pour les quatre prochaines années pour poser notamment la question des salaires, de l'emploi et des conditions de travail de tous.

Ces prochaines années vont être placées sous le signe d'un important plan de charge de travail.

Mais à entendre la direction, il ne faudra pas se bercer d'illusions sur une augmentation des salaires et sur des embauches massives permettant d'améliorer nos conditions de travail.

Pour beaucoup de salariés, ce discours n'est pas tolérable et c'est justifié de ne pas le tolérer!

Ne nous y trompons pas, les moyens financiers existent pour augmenter le taux horaire de tous, pour améliorer les conditions de travail et pour des embauches statutaires massives.

La CGT est présente dans de très nombreux secteurs. Cette présence de la CGT, de ses élus, des syndiqués et de tous ceux qui prennent les choses en main collectivement à un moment ou à un autre, est vitale pour tout le monde.

Votons pour que cette pression sur la direction continue d'exister, votons pour des revendications à la hauteur de ce qui nous est nécessaire pour vivre dignement à notre travail et de notre travail.











1er COLLEGE (OUVRIERS)

CANDIDAT(E)S CGT

2ème COLLEGE (ATAM)

TITULAIRES

Sébastien BENOIT (PM/bord)

Gaëlle MERLEAU (Atelier px plans)

Yohann LANOE (Anemos)

Alain GEORGET (Atelier 180T)

Thierry BRISAIS (Electricité bord)

Vincent LEGOFF (Atelier Cabins)

Arnaud FONTAINE (Atelier px plans)

Michel DUPUICH (Bord)

Jérome MADIOT (PPR/sud)

Anthony JOSSO (Bord)

Loïc BROSSE (PM/bord)

SUPPLÉANT(E)S

Jean-Michel MARTIN (Bord)

Jamila BENT RABAH (Atelier Cabines)

Jérémy BLANDIN (Atelier 180T)

Stéphane BARON (Atelier px plans)

Joël YVIQUEL (PM/bord)

Frédéric GURIEC (Atelier Cabines)

Olivier DESBOIS (Atelier px plans)

Marc GUILLAUME (Anemos)

Frédéric CHOBLET (Bord)

Jean-Marc REUILLE (Bord)

Anthony LEHON (Atelier Cabines)

TITULAIRES

Yoann MASSON (Dessinateur Projet)

Laëtitia BRUNEL (Superviseur TU)

Alain LE BRUN (Dessinateur CM)

Guylaine BOUVRON (Technicienne méthodes)

Eddy LE BELLER (Superviseur TU)

Jonathan LE CHAPELAIN (Technicien CM)

Nicolas DESMARS (Dessinateur CM)

Cyrille AUDOUI (Technicien Coordination ZE)

Stéphane VALOGNES (Superviseur peinture)

Philippe HERVY (Technicien qualité)

SUPPLÉANT(E)S

Jean-François NICOLAS (Dessinateur EL)
Christine VALOGNES (Dessinateur AC)

Gregory MAILLARD (Dessinateur CM)

Marjolaine LEPLAN (Technicienne Méthodes)

David RIVRON (Technicien Essais)

Sébastien HUPIN (Dessinateur EL)

Karim BOUSNOUNE (Technicien Essais)

David LEBEAU (Dessinateur EL)

Eric DENION (Dessinateur CM)

Sébastien HERPIN (Dessinateur CM)



POUR UNE CGT QUI FAIT PRESSION

Que ce soit avec le scandale des salaires avec des taux horaires en dessous du taux horaire du SMIC, il y a deux ans, ou bien pour revendiquer une école de formation interne pour contrer les discours de la direction qui disait ne pas trouver de salariés formés, la CGT est un outil qui nous permet à tous de ne pas laisser tout faire et tout dire à la direction.

Dans les ateliers, à bord ou dans les bureaux les délégués CSE CGT interviendront, avec les salariés, pour que les revendications sociales qui s'expriment soient une force collective et que la Direction soit obligée d'en tenir compte.

LE CSE ET LA SANTE AU TRAVAIL

Les accidents du travail, les maladies professionnelles, le stress, l'usure ne sont pas le fruit de la fatalité mais quoi qu'elle en dise le résultat de choix de la direction.

Avec le CSE disparaît le CHSCT où les représentants CGT agissaient pour l'amélioration des conditions de travail lors d'interventions ponctuelles sur le terrain comme dans le cadre des réunions avec la direction. Pour illustrer un peu les choses, il y avaient 7 délégués CGT sur 11 délégués CHSCT. Pour un site de plus de 8000 salariés, c'était déjà notoiremment insuffisant. Demain, le CSE aura une commission sécurité où il ne pourra pas y avoir plus de 2 élus CGT!

Raison supplémentaire pour donner plus de poids aux élus CSE CGT et de leur permettre ainsi d'épauler et d'être les porte-paroles des salariés sur le terrain, quelque soient leur statut et leur métier.

LE CSE ET LE COMITE D'ENTREPRISE

Les élus du futur CSE se réuniront tous les mois avec la direction.

L'occasion de contrôler ce que la direction met en place en matière d'horaires de travail, de moyens industriels et financiers sur la base des chiffres qu'elle transmet.

L'occasion aussi de porter la contradiction en termes de choix industriels et de politique sociale et de rendre compte de ce qui se dit à ces réunions.

Concernant les activités sociales et culturelles :

Face aux offres commerciales de grandes enseignes, face à une société de consommation de plus en plus agressive, la CGT défend aux mieux des offres qui développent le tourisme social et solidaire, en tenant compte aussi des besoins nouveaux qui s'expriment.

L'accès à la culture et aux loisirs pour tous restent des valeurs que défendent les élus CGT au CE (chèques vacances, mobilhomes, chèques cultures, future médiathèque porte 4...)

Pour cela, les futurs élus CSE et membres CGT continueront d'agir au sein des différentes commissions qui gèrent les activités sociales et culturelles (Famille, solidarité, transport logement, culture...)

Beaucoup de raisons pour voter pour ce que défend la CGT depuis des années : des activités sociales et culturelles en accès libre pour toutes et tous.

LE VOTE ELECTRONIQUE :

La CGT continue de revendiquer ce droit démocratique de pouvoir voter sur site, c'est pourquoi en plus du vote sur ordinateur de travail ou personnel du jeudi 27 juin (à partir de 9h) au jeudi 4 juillet 2019 (jusqu'à 16h),



Vous pourrez aussi et surtout voter, sur site sur des postes informatiques : Dans une salle sur le site de Penhoet jeudi 27 juin et mardi 2 juillet de 9h à 18h. Dans une salle sur le site de Brais mardi 2 juillet de 9h à 16h.

En cas de vote sur ordinateur de travail, ordinateur personnel ou smartphone, le site internet à taper dans la barre d'adresse est le suivant : www.chantiers-atlantique.webvote.fr

Vous avez besoin de vos codes identifiants personnels pour voter, fournis dans cette enveloppe, avant le 24 juin, mais une procédure de récupération simple existe en cas de perte ou d'oubli de ce document.